

Le jasmin et la cassie, comme plantes arbustives de longue durée, présentent plus d'avenir en Algérie, et la grande valeur de leurs fleurs compense mieux les frais de la cueillette.

L'essence de l'*Eucalyptus globulus* trouve déjà diverses applications dans la parfumerie hygiénique, par ses propriétés antiseptiques et stimulantes.

La famille des labiées, si bien représentée en Algérie, offre à l'industrie des essences un grand choix de plantes; c'est la menthe poivrée (*Mentha piperita*, L.); la menthe pouliot (*Mentha pulegium*, L.); la mélisse citronnée (*Melissa officinalis*, L.); le thym (*Thymus lanceolata*, Desf.); le romarin (*Rosmarinus officinalis*, L.); la sauge (*Salvia officinalis*, L.); les lavandes en épis et d'Hyères (*Lavandula spica et stæchas*, L.), toutes plantes croissant à l'état spontané ou depuis longtemps naturalisées, et dont le rendement supérieur en principes actifs, la facilité de leur culture et de la récolte de leurs fleurs, assurent l'exploitation avantageuse en Algérie. Parmi les verbénacées se distinguent la verveine citronnelle (*Verbena citriodora*), dont on retire une essence estimée. Beaucoup d'autres plantes de la famille des ombellifères (anis, fenouil, persil), des liliacées, des myrtacées, des conifères, réussissant très-bien sous le climat algérien, peuvent aussi donner des essences demandées par le commerce; mais la multiplicité des spécialités a bien ses défauts, et, avant que l'Algérie puisse donner une grande extension à ses cultures odoriférantes, elle a besoin de fixer sur son sol une population plus nombreuse, et de préparer la terre à ces riches cultures par une agriculture progressive et réparatrice.

FARINES ET SEMOULES.

Avant l'occupation française, il n'existait guère en Algérie que deux modes de fabrication pour la farine : dans les villes, le moulin à manège, dont les rouages défectueux, mis en mouvement par un âne, un cheval ou un mulet, donnaient des produits de très-médiocre qualité; dans les tribus, le moulin à bras, instrument barbare, dont l'emploi, imposé à la femme arabe, ne rendait qu'une farine grossière à peine débarrassée du gros son.

Ces deux systèmes sont encore mis en pratique, mais ils tendent de plus en plus à disparaître. Dans les premiers temps de la conquête, la population européenne tirait sa subsistance des farines françaises. Cet assujettissement fut de courte durée; la production des céréales, devenant chaque jour plus grande, devait amener forcément la création de moulins, qui s'imposaient d'autant mieux que, si le combustible manquait, tout le monde, en parcourant le pays, avait été frappé de la facilité d'obtenir